



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 11 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 11 décembre 2023 à 18 h à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4), monsieur Alain Pichette (district n° 5) et monsieur Gérald Allard (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Deshaies.

Étaient aussi présents : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Loyer, trésorière

---

Le greffier adjoint fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 28 novembre 2023, vers 13 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 À 18 H, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

### Moment de réflexion

- 1<sup>o</sup> Approbation de l'ordre du jour; (2023-xxx)
- 2<sup>o</sup> Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59);
- 3<sup>o</sup> Adoption des prévisions budgétaires 2024
- 4<sup>o</sup> Adoption du programme triennal 2024, 2025 et 2026

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59)

Clôture de la séance à \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville  
Ce 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023

---

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER  
GREFFIÈRE



### **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	par courriel le 28 novembre 2023
Gilles Pagé	par courriel le 28 novembre 2023
Françoise Hogue Plante	par courriel le 28 novembre 2023
Mike Touzin	par courriel le 28 novembre 2023
Sylvie Noël	par courriel le 28 novembre 2023
Alain Pichette	par courriel le 28 novembre 2023
Gérald Allard	par courriel le 28 novembre 2023

---

**2023-458**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN PICHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi, 11 décembre 2023 à 18 h tel que présenté.

---

**2023-459**

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 29 novembre 2023 mentionnant que le budget sera adopté, le lundi, 11 décembre 2023 à 18 h;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2024;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2024 s'élèvent à 14 126 691 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2024;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GÉRALD ALLARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2024 des revenus et dépenses au montant de 14 126 691 \$ et que copie des composantes du budget 2024 soit **annexée** au présent procès-verbal.

---

**2023-460**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2024, 2025 ET 2026**

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;



CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 et que copie du document soit annexée au présent procès-verbal.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 18 h 12.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

YVON DOUVILLE  
GREFFIER ADJOINT